

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BAZIN Coline, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. GIROU Sébastien (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), M. LAGORCE Laurent (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent).

Secrétaire de séance : Isabelle LE MASSON

## 8. Modification de la grille des emplois.

Conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire de travail des emplois dans la commune ainsi que les créations et les suppressions des emplois.

### 1. Pôle Enfance-jeunesse :

- Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à compter du 15 octobre 2026 (poste 82).

Suite au prochain départ à la retraite d'un agent du pôle enfance-jeunesse, il convient de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation (catégorie C), à compter du 15 octobre 2026.

- Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 15 octobre 2026 (poste 83).

Afin de pouvoir élargir le recrutement susvisé et ainsi permettre à la collectivité de disposer d'un maximum de candidatures, il convient également de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe (catégorie C), à compter du 15 octobre 2026.

- Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 15 octobre 2026 (poste 84).

Afin de pouvoir élargir le recrutement susvisé et ainsi permettre à la collectivité de disposer d'un maximum de candidatures, il convient également de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie C), à compter du 15 octobre 2026.

### 2. Pôle Technique :

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 15 octobre 2026 (poste 85).

Afin que l'agent puisse bénéficier d'un avancement de grade, il convient de créer un poste permanent d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 15 octobre 2026.

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 15 octobre 2026 (poste 86).

Afin que l'agent puisse bénéficier d'un avancement de grade, il convient de créer un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter du 15 octobre 2026.

### 3. Pôle Ressources :

- Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 15 octobre 2026 (poste 87).

Afin que l'agent puisse bénéficier d'un avancement de grade, il convient de créer un poste permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 15 octobre 2026.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **de créer le poste d'adjoint d'animation (poste 82), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **de créer le poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe (poste 83), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **de créer le poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe (poste 84), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **de créer le poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe (poste 85), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **de créer le poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (poste 86), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **de créer le poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe (poste 87), à temps complet, à compter du 15 octobre 2026,**
- **d'approuver la nouvelle grille des emplois à partir du 15 octobre 2026,**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 19 juin 2026  
 Au registre sont les signatures  
 Pour Le Maire empêché,  
 Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
 Thierry VALADON




